



AGENDA 21 DE BAIE-SAINT-PAUL  
**PLAN D'ACTION 2006-2009**

RÉSERVE MONDIALE DE LA BIOSPHERE DE CHARLEVOIX (UNESCO)

				PRIORITÉ
THÉMATIQUES	ENJEUX	DÉFIS	ACTIONS	
1. Démographie	Vieillesse de la population locale et diminution du nombre de jeunes	1.1 Maintenir une stabilité démographique et équilibrer les groupes d'âge	1. Attirer les familles en misant sur la qualité de vie;	C, EC
			2. Développer un programme d'accueil pour les jeunes familles.	C
2. Cohabitation des usages du territoire	Cohabitation des usages territoriaux à travers un aménagement durable	Contrôler l'étalement urbain par une planification des usages qui privilégie le développement en zone urbaine	1. Développer de nouvelles zones résidentielles prioritairement sur terrains disponibles à l'intérieur du périmètre urbain;	C
			2. Ratifier des ententes de cohabitation entre différents secteurs d'activités;	M
			3. Revoir la réglementation de la construction en montagne et celle de la villégiature;	C
			4. Appliquer le principe « utilisateur-payeur » pour défrayer le coût des infrastructures des développements situés à l'extérieur du périmètre urbain, dont la construction en montagne;	M
			5. Rendre disponibles des terrains commerciaux le long de la route 138;	M
			6. Adopter une politique d'intégration de l'architecture et plus particulièrement pour les établissements, édifices et résidences du centre-ville;	C
7. Cibler des quartiers pour expérimenter de nouveaux types d'habitation qui répondent aux besoins intergénérationnels.	M			
		2.2 Soutenir l'agriculture et miser sur l'innovation	1. Encourager l'innovation, expérimenter de nouvelles façons de faire pour l'agriculture (dont l'agriculture biologique), la production de produits du terroir, etc.	M
		2.3 Planifier et contrôler le développement touristique	1. Réaliser un plan de développement touristique durable avec des indicateurs de suivi mesurables;	M
			2. Réglementer le développement des résidences touristiques.	C
3. Gestion environnementale intégrée	Perte ou altération des patrimoines critiques	3.1 Assurer la pérennité des patrimoines critiques dont : 3.1.1 L'eau : Conserver la qualité de l'eau potable et s'assurer d'en avoir en quantité suffisante pour répondre aux besoins de développement	1. Doter la Ville d'un plan directeur des interventions pour l'eau potable et de traitement des eaux usées;	M
			2. Vérifier l'état du réseau d'eau potable et réparer si nécessaire;	C
			3. Prospecter le territoire pour creuser un nouveau puits d'alimentation en eau potable;	C
			4. Réglementer et s'assurer du respect des règlements en matière d'environnement, particulièrement pour les patrimoines critiques (air, eau, biodiversité), par une police verte;	C, EC
			5. Protéger la rivière du Gouffre en adoptant une gestion par bassin versant impliquant tous les acteurs concernés dont le milieu agricole.	M, EC

				PRIORITÉ
THÉMATIQUES	ENJEUX	DÉFIS	ACTIONS	
3. Gestion environnementale intégrée (suite)	Altération ou perte de patrimoines critiques (suite)	3.1.2 Les paysages	1. Adopter une politique de protection du paysage qui engage aussi la MRC de Charlevoix.	C
		3.1.3 Le couvert forestier	1. Élaborer un code de l'arbre qui favorise la plantation, réglemente et encadre la coupe des arbres.	C
		3.2 Implanter le concept d'exemplarité en éco-responsabilité dans la structure administrative de la Ville	1. Sensibiliser et former les employés municipaux au concept du développement durable et adapter les méthodes de travail au quotidien;	C, EC
			2. Modifier les pratiques en optimisant l'éco responsabilité (achats, gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, du patrimoine bâti (construction et réhabilitation), du domaine non bâti, des déplacements) et en orientant la commande publique en faveur de produits et services respectueux de l'environnement et d'un standard de conditions sociales de production;	M
			3. Revoir les politiques et la législation dans une perspective de développement durable;	C
			4. Favoriser une vision transversale, aider à l'analyse et à la prise de décision à propos de projets ou actions, en adoptant une grille d'évaluation commune à tous les services;	M, EC
		5. Sensibiliser et promouvoir auprès de la population les bonnes pratiques en matière de développement durable notamment par le projet Habitat-07.	C	
3.3 Poursuivre la gestion des matières résiduelles	1. Poursuivre les collectes sélectives dans un processus d'amélioration continue en collaboration avec la MRC.	C, EC		
3.4 Encourager l'utilisation de moyens de transport ayant moins d'impact sur l'environnement	1. Continuer de subventionner, en collaboration avec la MRC, le système de transport collectif (TRUC); 2. Promouvoir la marche et le vélo.	C, EC C, EC		
3.5 Poursuivre l'amélioration de la consommation énergétique dans les bâtiments municipaux	1. Appliquer le programme d'intervention en efficacité énergétique pour l'aréna; 2. Mobiliser les institutions comme le Centre hospitalier, le Centre éducatif Saint-Aubin, la maison mère des Petites Franciscaines de Marie afin qu'elles se dotent d'un plan d'efficacité énergétique.	C M		
4. Économie locale	Diversification économique et création d'emplois durables et viables	4.1 Créer des emplois et diminuer les disparités	1. Trouver des moyens permettant de diversifier l'économie;	C, EC
			2. Développer des façons pour valoriser la scolarisation et la formation continue.	C, EC

				PRIORITÉ
THÉMATIQUES	ENJEUX	DÉFIS	ACTIONS	
5. Gouvernance locale et participative	Participation citoyenne à la vie locale et municipale	5.1 Maintenir la participation civique et assurer la relève	1. Valoriser et reconnaître la participation des bénévoles au sein des comités;	C, EC
			2. Se doter de critères de représentativité pour les jeunes et les femmes dans la création des comités;	C, EC
			3. Sensibiliser les jeunes à la vie civique par des activités intégrées à leur quotidien, par ex. l'implantation du projet de Forum Jeunesse « Une réflexion équitable et solidaire pour un environnement vert ».	M, EC
6. Équité et cohésion sociale	Maintien de la vie associative et amélioration des infrastructures de loisir	6.1 Diminuer les écarts entre les femmes et les hommes	1. Encourager une plus grande représentativité des femmes et aussi des jeunes dans les lieux décisionnels.	C, EC
7. Qualité de vie	Préserver et améliorer la qualité de vie	7.1 Faciliter l'accès à la propriété et au logement abordable pour les jeunes, les aînés et les familles	1. Réaliser une étude pour la planification du logement et de l'habitation à Baie-Saint-Paul et pour l'ensemble des autres municipalités de la MRC de Charlevoix;	C
			2. Conserver l'usage résidentiel des logements locatifs dans les quartiers en zone urbaine;	C
			3. Réglementer la location touristique;	C
			4. Rechercher des incitatifs pour encourager les propriétaires de terrains en zone blanche à développer leurs terrains.	C
		7.2 Améliorer la qualité de l'offre culturelle, de loisir et des parcs	1. Renforcer la vocation du carrefour culturel Paul-Médéric en conservant les activités et services offerts et en en créant de nouveaux;	C, EC
			2. Réserver des espaces aux artistes sur la rue Saint-Jean-Baptiste ou au centre-ville (métiers d'art, musique, littérature);	C
			3. Optimiser et améliorer les équipements de loisir en collaboration avec les partenaires.	M
		7.3 Assurer la vitalité du centre-ville	1. Réaliser une étude multicritère de requalification du centre-ville;	C
			2. Concevoir un plan de circulation du centre-ville qui prévoit le réaménagement de la route 138 (boul. urbain) et l'accès 138/362 (accès routier, piétonnier, aires de repos, protections de secteurs précis, etc.);	C
			3. Compléter la rue René-Richard;	C
			4. Réglementer l'aménagement du centre-ville en visant l'équilibre des usages commercial et résidentiel et une cohabitation harmonieuse des clientèles commerciales, résidentes et touristiques.	C